

# Quels habitats pour nos vieux jours ?

*Première journée de travail du CNaV  
Théâtre du soleil, La Cartoucherie, Paris  
16 mai 2022*

## Compte-rendu

*Catherine Deschamps et Véronique Fournier*



A la suite de sa première soirée-rencontre en présentiel au Théâtre du Soleil, le 16 février 2022, et pour préparer l'intervention active auprès des pouvoirs publics du futur CNCPV (Conseil national consultatif des personnes vieilles) dont il appelle la constitution de ses vœux, le CNaV a décidé d'organiser des journées pleines de travail sur les différents thèmes qu'il a repérés comme prioritaires en matière de politique de la vieillesse. Le sujet choisi pour cette première journée étant le suivant : Quels habitats pour nos vieux jours ?, un appel à communication a été lancé à tous les adhérents du CNaV souhaitant présenter leur réflexion et expériences en la matière. C'est à partir des réponses reçues qu'a été construit le programme de la journée. Celle-ci s'est déroulée en deux parties principales.

## **Première partie : Quelques expériences et/ou projets associatifs en région**

### **1. *Vivre autrement jusqu'au bout de la vie : le projet EGREGORE, par Anne-Marie Clériveret et Roland Bugat, Toulouse***

Un groupe de jeunes retraités, dont plusieurs issus du monde médico-social se réunit depuis quelques années pour penser la vieillesse autrement et notamment imaginer une alternative à l'EHPAD. C'est ainsi que naît l'association Egrégore. Au départ, il s'agit d'un laboratoire d'idées, puis émerge le projet d'acheter à une quinzaine une grande maison pour y vivre jusqu'au bout ensemble.

- Une acquisition pour pouvoir transmettre. Décider pour nous-mêmes de nos investissements immobiliers. Ne pas peser sur nos proches.
- Un habitat partagé à taille humaine, avec des appartements privatifs et des pièces communes.
- Des activités à partager : principalement autour de trois pôles qui sont particulièrement importants pour vieillir bien :
  - l'alimentation
  - la vie sociale et relationnelle
  - l'activité physique
- Une ouverture à l'intergénérationnel,
- Une adaptation des budgets aux moyens de chacun
- Des valeurs communes : bienveillance, solidarité, tolérance, donner du sens à la vie qui reste.

L'objectif est une ouverture dans 3 ans.

### **2. *Un habitat intergénérationnel solidaire dans la Drôme (Saint Paul les Romans), par Monique Faure et Anne-Marie Georges, Maison des générations***

La Maison des générations est une association créée en 2006 pour sensibiliser à l'intergénérationnel et créer un lieu de vie intergénérationnel et solidaire.

L'association a organisé un colloque avec des ateliers divers où 4 générations étaient représentées. Elle porte aussi un projet d'habitat ayant pour objectifs : un soutien mutuel entre les âges, avec maintien de la vie sociale pour tous, voisinage actif et échanges gratuits entre locataires.

Les valeurs communes : l'entraide, la solidarité et la convivialité.

L'association a trouvé une municipalité rurale de 2000 habitants (Saint Paul les Romans) prête à soutenir le projet et à en faire un projet phare de la mandature en cours.

Les logements seront accessibles à des personnes à revenus modestes, il y aura des espaces partagés, un fonctionnement solidaire, un soutien des initiatives des locataires. Une charte de fonctionnement sera élaborée, les activités seront autogérées, il n'y aura pas de services payants. L'idée est de se démarquer franchement des résidences à vocation lucrative.

L'association a déjà acquis un terrain d'un hectare sur lequel 1 ou 2 immeubles avec des parties communes seront construits, en plus de quelques parcelles vendues pour y bâtir des maisons privées, ce qui permettra de financer l'opération. Ce sera un lieu sans voitures.

L'initiative se voudrait reproductible pour pouvoir mobiliser les pouvoirs publics, obtenir des financements spécifiques et faire évoluer la législation.

### ***3. Une coopérative d'habitants, le projet Caravane par Dominique Jaulmes, Paris***

Les personnes à l'initiative de ce projet étaient sensibilisées aux difficultés du retour à domicile après hospitalisation et au concept d'habitat participatif .

Elles ont répondu à un appel à projets de la ville de Paris. Malheureusement, leur projet n'est arrivé que deuxième et n'a donc pas été retenu. Mais elles souhaitent le présenter pour son intérêt général potentiel.

Ses fondamentaux étaient les suivants :

- Se rassembler à plusieurs foyers : 14 au total qui ont très vite répondu à l'appel.
- Dans une dimension à la fois intergénérationnelle et de mixité sociale.
- Concevoir un ensemble d'habitats modulables de façon à pouvoir en changer en fonction de ses besoins : pouvoir entrer à 40 ans en couple avec deux enfants, puis déménager au sein de la coopérative dans un logement plus petit et mieux adapté au grand âge, le jour où cela devient nécessaire.
- Développer la vie sociale et relationnelle pour ralentir le vieillissement.
- S'ouvrir au quartier.
- S'engager à se soutenir réciproquement jusqu'à la fin de la vie.

#### ***4. Le projet d'habitat partagé affinitaire de GreyPride, par Sylvain Guyot, Président de GreyPride, Paris***

L'association Grey Pride est née en 2015. Il s'agit d'une association de solidarité et de plaidoyer pour les seniors LGBT (plus de 45 ans)

L'une des actions récentes et remarquable de Grey Pride est la création d'un label qui vise à lutter contre les discriminations des LGBT, notamment en EHPAD.

Le premier projet d'habitat partagé affinitaire se concrétise en juillet 2020, grâce au soutien de la Ville avec mise à disposition d'un grand appartement de 5 chambres au cœur de Paris.

5 personnes y vivent ensemble de fait depuis novembre 2021, qui se sont choisies entre elles. Il s'agit d'un choix à la fois individuel et collectif. Le problème financier a été vite réglé par le fait que chacun soit a les moyens de payer le loyer, soit est aidé par une APL. Le groupe se compose de personnes âgées de 50 à 76 ans. L'appartement est situé dans un immeuble parfaitement normal, dans lequel il y a plein d'autres appartements comme dans n'importe quel autre immeuble parisien. Depuis janvier 2022, le groupe est accompagné dans ses réflexions par une psychologue.

Qu'en dire après avoir vécu l'expérience pendant 6 mois :

- Tant qu'on n'a pas vécu le projet, il est difficile d'en parler, les choses ne se déroulent jamais comme prévu.
- Par exemple, il faut réfléchir à ce que cela veut dire « affinitaire ». Il ne suffit pas de faire partie de la communauté LGBT pour être affinitaire.
- Nous voulons être vigilants aussi à ne pas faire ghetto, coupés du monde.
- Nous sommes 5 personnes très différentes. Ce qui nous rassemble le plus c'est le motif pour lequel nous avons choisi ce type d'habitat : nous ne voulions pas de ce qui nous était proposé (EHPAD) et nous voulions ne pas rester seuls pour nous sentir sécurisés.

D'autres projets similaires sont en cours à Lille et à Bordeaux. Il nous paraît nécessaire d'avancer peu à peu sur des petits projets. L'intérêt de cette formule, c'est qu'il n'y a pas besoin d'avoir beaucoup d'argent.

#### ***5. Mon habitat c'est mon choix, par Madeleine Desroches, Paris***

Madeleine Desroches réfléchit depuis peu à déménager du fait de son âge. Mais elle se heurte à des difficultés financières et souhaite alerter à leur propos. Les banques ne veulent pas prêter de l'argent aux vieux, dit-elle de peur de ne pas être remboursées. Et les loueurs n'aiment pas non plus louer à des personnes vieilles. Alors que faire ? Ne faut-il pas signaler ces discriminations ?

## 6. *La Ménardière par Anne-Marie Faucon, Bérac, près de Toulouse*

Anne-Marie Faucon est l'une des fondatrices des cinémas Utopia. Depuis quelques années, elle développe avec d'autres un lieu « La Ménardière », situé à Bérac, à 40 km de Toulouse. Ils ont acheté à 15 une grande belle maison dans laquelle ils vivent selon la maxime : « A chacun selon ses besoins et ses moyens ». Il y a 10 appartements, des chambres d'hôtes, un grand jardin. La maison accueille aussi des artistes en résidence, c'est un lieu de festivals ou de rencontres pour le loisir ou la réflexion. C'est un lieu qui ne fait que démarrer son existence et qui est riche de mille projets !

### **Discussion générale**

La discussion a permis de souligner la richesse et la diversité de tous ces projets. Il a également été souligné qu'ils étaient plus difficiles à imaginer et à implanter dans des grandes villes. Beaucoup ont dit combien il était important d'avoir le soutien des pouvoirs publics ou du moins municipaux. A ce stade, on ne peut que remarquer que beaucoup de ces initiatives sont encore à l'état d'ébauches. Il est trop tôt pour savoir si elles vont se concrétiser de façon faisable et durable. A suivre.

**Jacky David**, de l'association des Parkinsoniens a fait état du fait que beaucoup de personnes atteignant l'âge de 65 ans habitent en pavillon, avec une sous-occupation importante de leur habitat et peu de relations avec l'extérieur. Mais ils ne souhaitent pas déménager, ils sont attachés à leur domicile, et ne sont pas demandeurs de plus de liens avec l'extérieur, ce qui semble assez contraire à la philosophie de tous les projets exposés.

**Christine Nicolini** (Age et Vie) a souligné que les grands groupes d'EHPAD comme Korian par exemple semble bénéficier d'aides pour acquérir du foncier et s'installer facilement là où ils le souhaitent, aides qui ne sont pas accessibles aux petits projets alternatifs qui tentent de se monter. Pourquoi ?

**Blandine de Traverse**, infirmière libérale en soins palliatifs fait part de son expérience. Ayant constaté que les personnes en situation de grand isolement social déclinent plus vite que les autres, elle a imaginé un concept d'HAPI : habitat accompagné partagé inclusif. Il s'agit d'accompagner jusqu'au bout de la vie, en accompagnant autant les résidents que les soignants. La première *maison de Blandine* a ouvert il y a 18 mois. A suivre là aussi.

Puis d'autres sont intervenus pour raconter d'autres initiatives encore : *les maisons Marguerite*, par exemple ... ou encore *le projet coopératif Boboyaka à Bordeaux* (Nicole Marty). Il s'agit là encore d'une coopérative d'habitants ayant décidé à 20 de s'associer dans une « Habicoop ». La coopérative est propriétaire des murs. Les coopérateurs n'en ont qu'un droit d'usage. Ils sont propriétaires de parts sociales de la coopérative. Ces parts sont transmissibles aux héritiers. Ces derniers peuvent les revendre, mais il faudra que le nouveau coopérateur soit coopté par la

communauté. Il s'agit d'un projet non spéculatif. Une vingtaine de logements pour personnes âgées sont prévus. Tous sont conçus PMR. Les personnes coopératrices ont pour l'instant entre 50 et 85 ans. Il est aussi prévu dans le projet des studios pour étudiants, une microcrèche, une salle que l'on peut prêter aux associations du voisinage qui cherchent un lieu de réunion.

**Ariane Mnouchkine** remarque alors que les projets présentés sont tous bâtis sur la bienveillance et la solidarité mais que ces deux conditions ne perdurent pas toujours, quelles que soient les bonnes résolutions de départ. Par ailleurs, cohabiter n'est pas si facile. Comment fait-on quand on ne peut plus supporter son co ... locataire ? Ou quand on ne se voit pas cohabiter du tout, jamais, avec quiconque ?

Pour **Francis Carrier**, les projets d'habitat alternatifs restent aujourd'hui bien en deçà des besoins. Il faut les multiplier en inventant des projets au cas par cas, qui ressemblent aux gens qui vont les vivre. Il remarque que les porteurs de projets rencontrent tous les mêmes difficultés et que tous repartent de zéro. On pourrait essayer de mutualiser les expériences pour faciliter les choses à tous. Le CNaV ne pourrait-il pas servir à cela ? Il souligne aussi les deux écueils majeurs qui selon lui guettent ces initiatives :

- leur récupération par la norme et la régulation étatique ; si cela survient, cela fait perdre au projet toute son ambiance ; c'est pourquoi il faut rester petit : aujourd'hui en dessous de 15 places, les pouvoirs publics ne se mêlent pas des projets. Ne pourrait-on obtenir un élargissement de ce seuil ?
- le secteur à but lucratif est à l'affût des bonnes idées et des bons projets ; ils se comportent volontiers en prédateurs, mais en transformant les projets en question selon leur logique lucrative. C'est pourquoi il faut se rassembler très vite pour se renforcer les uns les autres et résister. Cela pourrait aussi être l'un des objectifs du CNaV.

La discussion s'est poursuivie en interrogeant la viabilité économique de ces projets d'habitats alternatifs. Les porteurs du projet Maison des générations dans la Drôme ont insisté sur le fait que si le projet est financé d'une façon ou d'une autre par les pouvoirs publics, c'est une preuve de reproductibilité. On peut alors s'en servir comme d'un levier. Un participant a souligné que les conditions de viabilité financières d'un projet sont très différentes en milieu urbain et rural. Les porteurs du projet Egrégore ont indiqué que chez eux, l'emprunt est porté par la coopérative et pour ceux qui ont moins de moyens, la redevance est moins chère. Pour eux, la mixité sociale est essentielle à la logique du projet. Pour Anne-Marie Faucon du projet La Ménardière, si on veut créer une utopie il faut être autonome financièrement. Les projets dont il a été question tout au long de la matinée sont tous portés par une utopie. Ils doivent se débrouiller pour trouver leur autonomie financière. S'ils arrivent à créer du lien local, ils y arriveront : les gens viendront les aider. Chez eux, ils voudraient arriver à pousser la solidarité jusqu'au bout de la vie, en accompagnant ceux qui vont mourir, ils voudraient acquérir d'autres petites maisons pour cela : « il faut pousser la solidarité jusqu'au bout en acceptant de regarder la mort en face », a-t-elle dit. Mais ce n'est pas toujours facile, ils ont eu l'exemple d'une personne parmi eux ayant fait un

AVC, cela a créé une situation de conflit, la situation de faiblesse était insupportable pour certains. Ils sont partis, ils ont quitté le projet.

Véronique Fournier a conclu cette première partie en évoquant le projet des fondateurs du CNaV d'organiser un salon "Vieillir autrement " au printemps 2023 pour se rassembler tous, en dehors du circuit lucratif, et réfléchir à comment faire aboutir ces différents projets alternatifs. Il s'agit de se consolider mutuellement, en essayant de mieux comprendre les limites/obstacles de ces différents projets et imaginer ensemble comment arriver à les dépasser.

## **Deuxième partie : De nouvelles façons de concevoir les habitats pour vieux**

### ***1. Avec l'âge, penser, anticiper, rêver son cadre de vie pour demain par Martine Gruère, Vice-Présidente de Old Up, Paris***

Old' Up est une association qui a été créée il y a 15 ans par Marie-Françoise Fuchs. Son principal objectif est de contribuer à donner du sens et de l'utilité à l'allongement de la durée de la vie

L'association s'est beaucoup développée au cours du temps et a réussi à constituer un réseau national de réflexion et d'action. Elle mène aussi régulièrement des enquêtes ou autres travaux de recherche par et pour les vieux. En effet, selon nous, a dit Martine Gruère, les experts ne connaissent pas forcément les vraies questions, lorsqu'ils ne sont pas vieux eux-mêmes. D'où l'idée que c'est aux vieux de porter la voix des vieux.

La dernière initiative d'Old' Up est de lancer une enquête nationale sur cette question du « cadre de vie ». Quel cadre de vie voulons-nous pour nous pour demain ? Nous souhaitons par-là sensibiliser toute la société à cette question. Réfléchir et dire ce que nous voulons, souhaitons, espérons.

« Nous avons besoin de votre aide à tous pour faire connaître cette enquête et que les gens y répondent », a poursuivi Martine. « Nous avons aussi l'intention d'éditer un guide des bonnes questions à se poser et à poser quand on réfléchit à quel cadre de vie pour demain ».

### ***2. Vers des maisons de retraite plus inclusives, par Dominique Thierry, Président de Adelis ( Alliance pour le Développement d'Écosystèmes Interactifs de Solidarité)***

Dominique Thierry n'est pas seulement président d'Adelis. Il est aussi président d'honneur de France Bénévolat (développer le bénévolat pour une citoyenneté active) et vice-président de Résolis, toutes associations concernées par « les grands problèmes de société ». Depuis 2011, ces associations s'intéressent au concept de « solidarité intergénérationnelle ». Elles se sont aussi mobilisées pour capitaliser les leçons des expériences existantes.

Concernant l'habitat des personnes âgées, leurs questions actuelles sont autour de la lutte contre l'exclusion: comment faire en sorte que les maisons de retraite (alias les EHPAD) soient mieux intégrées dans leur territoire? Et que les habitants vivant autour les prennent davantage en considération ? Comment faire en sorte que les résidents se sentent davantage citoyens ? Selon Dominique Thierry, les Hollandais disent de nous : "Vous êtes des emmurés en France". En Belgique, il y a des EHPAD dans lesquels un bureau de vote a été installé. Ce sont les résidents qui font office d'assesseurs. Pourquoi pas en France ?

### ***3. Être en coloc quand on a Alzheimer par Clément Saint Olive, Alenvi***

Alenvi est un service d'aide à domicile qui a pour objet de proposer un nouveau type de fonctionnement pour ce type de prestation. Il s'agit de revaloriser au maximum le travail des personnels concernés. Le pari est qu'en refondant leur cadre de travail, en leur donnant davantage le « pouvoir d'agir », elles seront plus heureuses dans leur travail et que cela se passera mieux pour tout le monde et surtout pour les personnes qu'elles aident. Maximiser le pouvoir d'agir s'appuie sur trois outils : plus d'argent, plus de formation, plus d'autonomie dans l'organisation du travail.

Forts de leur expérience, les initiateurs de Alenvi se sont lancés depuis quelque temps dans un projet de colocation pour personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer. Les personnes « sélectionnées » (en fonction de l'état d'avancement de la maladie, de l'implication des familles, de l'adhésion au projet dans sa dimension expérimentale et innovante) signent ensemble un bail de colocation et vivent ensemble dans une maison non médicalisée, une maison ordinaire, située dans le Val de Marne, qui n'est soumise à aucune norme particulière, ni du domaine social, ni du domaine sanitaire. Elles sont 8, elles ont de 59 à 90 ans. Elles payent entre 1500 et 3500 euros en fonction de leurs capacités. Il n'y a personne en blouse blanche. Il y a un étudiant de garde la nuit pour les « déambulants ». Les familles sont très présentes. Tout le monde prend ses repas ensemble. On peut venir avec son animal de compagnie et/ou son piano. La gouvernance est partagée entre tous. Les colocataires se partagent les services des aides à domicile et participent chacun en fonction de leurs capacités à la fabrication des repas ou à l'entretien du jardin.

La force du dispositif tient à son organisation non normée. Il faut à tout prix résister à la norme et connecter ces projets le plus possible à la vie de la cité ou de l'environnement immédiat. Il est prévu que les personnes puissent rester même si elles s'aggravent. Dans la philosophie du projet, il est également espéré pouvoir aller jusqu'à accompagner les colocataires à mourir sur place sans qu'elles soient obligées de partir ailleurs pour cette dernière étape de leur vie.

### ***4. Quelle offre d'habitat et d'accompagnement pour les personnes atteintes de la maladie de Parkinson ? par Jacky David, Association France Parkinson***



France Parkinson est une association créée pour aider les malades et les aidants et développer la recherche sur la maladie. Il y a 4 ans elle a mené une étude sur ce que devraient être les conditions d'habitat des personnes atteintes, avec le soutien de la fondation Malakoff-Humanis.

Il en a été conclu que les personnes atteintes de la maladie de Parkinson ont quelques problèmes spécifiques à la fois quantitatifs et qualitatifs qui nécessitent une réponse adaptée pas toujours disponible en EHPAD. Par exemple, ils ont souvent besoin de beaucoup d'aides fonctionnelles : pour se déplacer, pour prévenir les chutes, pour accéder au numérique. Ils sont d'autant plus exigeants que beaucoup conservent pendant longtemps toutes leurs capacités cognitives. Ils sont donc lourds à assumer dans des EHPAD traditionnels. France Parkinson réclame une évaluation individualisée des besoins, et non une réponse standardisée. Par ailleurs, l'association déplore aussi le projet de fermeture de la seule unité Parkinson dédiée existante (USLD en Auvergne).

Se pose alors la question de la possibilité de mélanger dans un même lieu des personnes atteintes de pathologies différentes : Alzheimer, Parkinson, autres ? L'avantage tient au partage d'expériences et aux solidarités susceptibles de s'installer entre des personnes ayant des difficultés différentes. Mais il y a des limites à cette idée : les personnes ont-elles envie d'être rassemblées dans un même lieu, qu'elles souffrent d'une même pathologie ou non ? Par ailleurs, les concepteurs de projets d'habitats alternatifs partagés ne sont pas très sûrs que leur projet tiendrait au cas où quelques coopérateurs deviendraient gravement malades de ce type de pathologies neurodégénératives par exemple. De fait, ce que l'on observe malheureusement, c'est une tendance à une spécialisation des lieux d'accueil par catégorie de pathologie.

##### ***5. Les béguinages solidaires par Tristan Robet, co-fondateur du béguinage solidaire***

Tristan Robet n'a pas pu faire l'intervention qui était prévue pour des questions de timing. Mais il nous a laissé sa brochure qui permet de penser que son projet s'inscrit parfaitement dans la continuité des précédents.

Le Béguinage Solidaire est une entreprise de l'Économie Sociale et Solidaire sans but lucratif. Il s'agit d'un mouvement au service du mieux vieillir, composé d'une association initiatrice et garante du projet et d'une foncière solidaire. L'idée est née du constat que le mal logement et la précarité sont encore des réalités pour trop de retraités et de personnes âgées. Et que les EHPAD ne répondent pas à leurs attentes. L'objectif du Béguinage solidaire est de proposer des lieux de fraternité dans les territoires. Il s'agit de se rapprocher pour s'aider les uns les autres, tout en restant chacun chez soi. On continue ainsi de vivre « libre », tout en étant « utile » aux autres du béguinage et en « aimant » et « étant aimé ». Plusieurs béguinages existent déjà (15 à 30 logements maximum) dont par exemple celui de Valognes, celui de Luçon ou encore celui de Grandvilliers.

## **6. *Que se passe-t-il chez nos voisins en termes d'habitat alternatif ? par Catherine Vincent, journaliste***

La revue *Gérontologie et société* a traité le sujet dans un numéro récent (décembre 2021) qui s'intitule *Viellir chez-soi: apports des expériences étrangères et des comparaisons internationales*. Que peut-on en tirer comme enseignements susceptibles de nous inspirer ?

- **Le co-housing intergénérationnel dans les pays anglo-saxons**

C'est la version anglo-saxonne de ce que nous appelons l'habitat participatif.

Une enquête a été menée en Amérique du Nord pour voir si cette forme d'habitat était susceptible de favoriser le "bien vieillir". Même s'il y reste marginal comme partout ailleurs dans le monde, ce type de communauté est relativement développé en Californie et sur la Côte-Est des Etats-Unis. Si l'on ajoute les quelques dizaines d'expériences menées au Canada, on compte ainsi plus de 500 co-housing en Amérique du Nord - chacun comprenant environ une vingtaine de logements et une quarantaine d'habitants. [Le statut d'occupation ultra majoritaire est la propriété, d'où un défaut de mixité sociale]. A la question posée, la réponse des chercheurs est clairement *Oui*. Ce type d'habitat offre un espace de vie choisie et apaisée, où le sens de la communauté, de l'entraide, du consensus et de l'interaction entre générations participe d'un « mieux vieillir ». Bilan globalement positif, donc.

- **L'approche allemande de l'adaptation des logements**

L'Allemagne est le pays européen le plus concerné par le vieillissement de sa population. Comme en France, le maintien à domicile y est privilégié. La différence, c'est que les politiques publiques allemandes ont pris à bras-le-corps le problème de l'adaptation de l'habitat. Le droit à l'adaptation du logement y est quasiment universel, indépendamment de l'âge et du niveau de revenus. Cette adaptation peut faire partie de l'assurance « soins longue durée ». L'accent est mis sur la prévention plutôt que sur la compensation du handicap. Pour résumer: quand la France penche plutôt vers une approche curative et médicale du grand âge, l'Allemagne adopte un point de vue préventif et « investisseur »: puisqu'adapter les logements augmente leur valeur, cette évolution est soutenue par une banque d'État.

- **Le modèle luxembourgeois du maintien à domicile des personnes dépendantes**

Il y a plus de 20 ans, ce petit pays s'est doté d'une assurance dépendance « à tout âge», dont la priorité est le maintien domicile. Le système est centré autour des besoins de la personne dépendante et d'une prise en charge de qualité, ce qui a donné lieu à une reconnaissance officielle du statut des aidants. Les aidants non professionnels - familiaux dans la très grande majorité des cas -, sont notamment rémunérés par une prestation en espèces non soumises à charges sociales. Résultat : alors que la moitié seulement des personnes dépendantes pouvait rester à leur domicile il y a 20 ans, cette proportion est montée aux deux-tiers.

- **L'accompagnement des personnes âgées dépendantes aux Pays-Bas**

Dans les "villages Alzheimer" néerlandais, qui se développent depuis peu aux environs d'Amsterdam, les habitants - il s'agit bien d'habitants, et non de résidents - nécessitent une

assistance sept jours sur sept et 24 heures sur 24. Quel que soit le niveau de leur handicap, l'objectif est qu'ils puissent rester dans un logement privé dont ils sont locataires: une sorte d'habitat inclusif adossé à une structure collective d'aide et de soins. La qualité de vie y prime sur le médical, la « santé » étant envisagée avant tout comme la liberté de garder le contrôle sur sa vie, y compris la liberté de prendre des risques.

- **Critique comparative des modèles présentés :**

La limite du co-housing, c'est que cet habitat intergénérationnel ne pense pas le très grand âge, ni en terme d'organisation communautaire ni en terme de logement. Comment surmonter cet écueil, sans perdre l'attrait de la mixité d'âge?

Quel enseignement tirer de l'approche allemande en matière d'adaptation des logements à la dépendance ? Le rôle que jouent dans les politiques publiques les Länders allemands peut-il trouver un équivalent dans nos territoires et collectivités locales ?

Viellir dans la communauté plutôt qu'en communauté: cet idéal, partagé par la plupart des pays, ne suppose pas seulement des logements adaptés, mais aussi une prise en charge de qualité. Faut-il pour cela envisager, comme l'a fait le Luxembourg, de rémunérer les aidants informels que sont les proches? Une autre façon de pallier le manque de main d'oeuvre?

Comment s'inspirer du modèle néerlandais pour imaginer les EHPAD de demain, sachant qu'en France, l'action médico-sociale est avant tout fondée sur le principe de précaution et de prévention des risques ?

NB : À ce sujet, il y aurait sans doute intérêt à se rapprocher de Fanny Cérés, architecte «magicienne » de la transformation des EHPAD en chez-soi. Et aussi de l'architecte Jérôme Bataille, pour les EHPAD hors les murs.

En guise de conclusion: entre le modèle japonais pour qui la valeur essentielle est la longévité (pas d'activités dans les maisons de retraite) et le modèle scandinave qui valorise avant tout l'autonomie et la liberté, la France, selon les auteurs de ce numéro spécial, serait à mi-chemin. Entre promotion de l'autonomie et promotion de la longévité, faut-il choisir ?

## **Discussion**

**Ariane Mnouchkine** a introduit ce deuxième temps de discussion générale de la journée en insistant sur l'idée qu'il ne faudrait pas que la question de l'habitat pour les vieux jours soit une façon supplémentaire d'assigner les vieux à une place obligée. On serait relégué et prié d'aller y vivre, du fait de l'âge, de la maladie, du genre ou ... Même si on est devenu vieux, dit-elle, on n'est pas « que » vieux, on ne peut pas être réduit à ce statut de vieux. « Je voudrais que l'habitat où je serai encouragée à aller vivre ne me mutile pas davantage ».

**Francis Carrier** a insisté sur le fait que la diversité, c'est la vie, l'uniformité, c'est la mort. C'est vrai pour les vieux comme pour tout un chacun. Nous avons tous notre histoire, nos couleurs, nos désirs, a-t-il dit.

**Annie Devivi** de Age-Village a présenté le label "humanité" qu'elle a créé ... pour réenchanter le chemin de la vieillesse. Créer des lieux de vie et d'envie pour les vieux, où l'on peut vivre et mourir debout.

**Un représentant de ATD Quart-monde** a évoqué l'accessibilité à ces habitats alternatifs pour vieux par les très pauvres. Comment fait-on quand on est vieux et très pauvre ?

### **Conclusion par Véronique Fournier**

Véronique Fournier conclut la journée en proposant de la considérer comme une première. Avec Ariane, elles suggèrent que l'on continue ce travail d'approfondissement collectif thème par thème au cours de journées équivalentes. La prochaine pourrait s'intéresser à la mobilité, qui est comme le dit souvent Old' Up une question indissociable de l'habitat, tant il est vrai que la meilleure garantie d'un habitat adapté est qu'il soit pensé en termes de cadre de vie, compatible avec la poursuite de la vie telle qu'on la souhaite, c'est-à-dire d'un habitat dont on puisse sortir facilement. Puis, une dernière journée pourrait être organisée avant fin 2022 sur la fin de vie, puisque c'est un sujet à propos duquel il y a une forte demande de l'assistance et que le Président de la République a annoncé qu'il rouvrirait prochainement le dossier. Les vieux n'ont-ils pas quelque chose de spécifique à en dire ?

Puis, Véronique Fournier revient sur le contenu de la journée. Elle relève que beaucoup des initiatives présentées ont tourné autour des mêmes mots : désirs, projets, œuvre commune, partage de valeurs (bienveillance, amour, solidarité). Cela prouve que grâce à l'allongement de la vie, on continue d'avoir pendant longtemps encore plein d'envies et de dynamisme pour les concrétiser. Mais, interroge-t-elle, ce qui motive en premier ces projets, n'est-ce pas avant tout l'idée que l'on ne veut pas du modèle que l'on nous propose, c'est-à-dire de l'EHPAD au bout du chemin. Vont-ils vraiment le permettre ?

D'où l'idée qu'il faut, si l'on s'intéresse à l'habitat pour les vieux jours, parler aussi des EHPAD. A propos des EHPAD, elle insiste sur la question, pas vraiment traitée jusque-là, de savoir s'ils doivent être des lieux de vie ou des lieux de soins. Selon elle, si le modèle semble ne plus vraiment convenir à grand monde, c'est notamment parce que ces institutions ont trop tendance à être des lieux de soins. Or, on ne peut pas « vivre » dans un lieu de soins, dit-elle. Pour vraiment vivre, il faut être dans un lieu de vie, quitte à ce que la prestation sanitaire dont on a besoin quotidiennement soit apportée sur place dans le lieu de vie.

Qui va en EHPAD aujourd'hui ? Schématiquement, 4 types de personnes :

- des personnes seules qui vieillissent et s'inquiètent de vieillir seules. Celles-là aujourd'hui vont vers les résidences-autonomies, ou pourraient aller vers les habitats alternatifs dont il a

été question toute la journée. Elles ne cherchent plus à entrer en EHPAD. Elles les fuient plutôt.

- des personnes avec des troubles cognitifs graves, qui ne peuvent plus rester à domicile parce qu'elles se mettent en danger ou qu'elles mettent en danger autrui. En général, on les rassemble dans un étage spécial de l'EHPAD où on les tient enfermées. Or, ces personnes, si elles ont de graves troubles cognitifs, n'ont en général aucun trouble fonctionnel ou moteur. Très souvent, elles ont un grand besoin d'extérieur et de contact avec la nature. Alors, est-ce que les enfermer en EHPAD entre elles est vraiment la bonne solution ? Sur ce sujet, on ne peut qu'être convaincu par les initiatives comme celle d'Alenvi ou aux autres expériences du même type : villages d'Alzheimer par exemple qui semblent plus adaptées aux vrais besoins de ces personnes.
- des personnes très dépendantes fonctionnellement : qui ne peuvent plus marcher, sont grabataires ou qui ont des gros problèmes de santé, de type défaillance d'organe, et nécessitent une surveillance médicale rapprochée. Ce sont elles pour qui on a souvent tendance à transformer le lieu de vie en lieu de soin. Alors qu'à l'inverse, elles aspirent à ce que la médecine ne prenne pas toute la place dans le temps de vie qui leur reste. On pourrait peut-être concevoir qu'elles vivent dans des unités de vie petites, le moins médicalisées possible, intégrées à la cité, où elles seraient mélangées à égale proportion avec des personnes moins atteintes, vieilles ou non, unités de vie dans lesquelles se déplaceraient les aides sanitaires dont elles ont besoin. Quitte à ce qu'elles bénéficient de temps à autres d'une hospitalisation de courte durée dans un lieu vraiment médicalisé (et pas à moitié comme les EHPAD) permettant une remise à niveau en termes diagnostiques ou thérapeutiques, ou juste pour un séjour de répit ou de rééducation.
- Enfin les EHPAD sont de plus en plus sollicités pour accueillir des personnes en fin de vie, lorsque la fin de vie se prolonge trop longtemps pour que le patient puisse être gardé dans une unité de soins palliatifs. Mais là encore, la prestation serait peut-être plus performante si elle était délivrée par des personnels spécialisés dans une unité véritablement hospitalière, quitte à ce qu'il s'agisse d'une unité hospitalière de proximité, telles que celles évoquées dans la loi HPST. Les derniers moments de vie sont en effet parfois difficiles à assumer à domicile pour la personne et/ou ses proches. Peut-être faut-il pouvoir hospitaliser certains dans des lieux spécialisés et médicalisés pour la fin de vie? D'autant que la demande est de plus en plus souvent à une certaine médicalisation de la fin de vie et non à une démedicalisation comme on entend trop souvent. Ne devrait-on pas réfléchir à ce contresens actuel qui consiste à trop médicaliser la vieillesse et insuffisamment la fin de vie ?

Pour Véronique Fournier, le modèle des EHPAD serait devenu obsolète. Il conviendrait d'être remplacé par d'autres solutions : de petites unités collectives – ou ensemble de logements individuels proches – de maintien à domicile et dans la communauté, adossées à des unités hospitalières de proximité, vraiment médicalisées et dont les équipes se déplaceraient à domicile dans leur bassin de population. Les personnels actuels des EHPAD pourraient trouver dans cette reconversion un regain d'intérêt à leur travail.

En conclusion, il apparaît donc au terme de cette journée que si les projets d'habitat alternatifs fleurissent et sont excellents pour maintenir le dynamisme, l'esprit de projet et réinventer une nouvelle façon de Vivre ensemble adapté aux jours vieillissants, ils restent encore trop souvent trop longtemps en France aujourd'hui à l'état de projets qui ne se concrétisent pas. La faute en est probablement pour partie à l'insuffisance des politiques publiques incitatives. Mais probablement aussi faudrait-il mieux repenser le concept jusqu'à l'étape où apparaissent les besoins qui aujourd'hui font recourir à l'EHPAD en fin de parcours. La question de savoir quoi penser du modèle EHPAD actuel à la française et comment y échapper reste insuffisamment traitée. Le pourquoi de leur constat d'échec commence à apparaître clairement : on s'aperçoit que le modèle n'est plus pertinent pour aucune des populations auxquelles il était initialement destiné. Il faut donc analyser attentivement la spécificité des besoins des uns et des autres à toutes les étapes du parcours avant de pouvoir imaginer une nouvelle organisation systémique qui réponde à tous. Il est proposé de se redonner rendez-vous dans un an sur ce thème à l'éventuel salon du Vieillir autrement que le CNaV entend organiser.